



Association EAU DE COCO
20 rue des Roseaux St Michel
76970 MOTTEVILLE

Procès-verbal

de l'Assemblée Générale Annuelle du 13 juin 2020

Le 13 juin 2020 de 10 h. à 12 h, les membres de l'association EAU DE COCO se sont réunis en assemblée générale annuelle en vidéo conférence conformément à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 dans le cadre de la crise COVID-19 et sur convocation de Mme La Présidente en date du 16 mai 2020.

Informations techniques :

Procuration en ligne via l'application : <https://forms.gle/V5w5ZwVcNyVjieiM8>

Consultation J-15 des documents à voter sur : <https://eaudecoco.org/ag2020>

VidéoConférence : https://meet.jit.si/AG_EAUDECOCO

Sont Présents :

- 16 personnes dont 15 adhérents
- Procurations : 17
- **Total de votants : 32**
- Secrétaire de séance : Xavier METAY (choisi par l'assemblée)
- Présidente : Fabienne VERGER
- Trésorier : Xavier METAY

ORDRE DU JOUR

I) **Accueil et mot de Mme VERGER - Présidente**

L'ensemble des participants de l'Assemblée Générale ont été accueilli par Mme la présidente

II) **Validation du compte-rendu de l'AG 2019 du 30 mars 2019**

Une lecture synthétique du PV de l'AG 2019 datant du 30 mars 2019 par M. Stéphane Hamouis de l'association Eau de Coco a été faite à l'ensemble des participants (avec consultation d'une version papier).

Résultat du vote
Approuve : 32 Désapprouve : 0 Abstenu : 0

III) **Rapport Moral de l'année 2019:**

Mme Fabienne VERGER – Président présente le rapport moral à travers les points suivants :

- Contexte et Engagement de l'association,
- Les événements marquants de 2019,
- Les défis de 2020.

Résultat du vote

Approuve : 32

Désapprouve : 0

Abstenu : 0

IV) RAPPORT D'ACTIVITE 2019 :

M. Stéphane Hamouis, coordinateur de l'association présente le rapport d'activités à travers les points suivants :

- Carte d'identité de l'association,
- L'équipe Eau de Coco,
- Les antennes Eau de Coco,
- Le réseau Eau de Coco,
- Les programmes d'action,
- Les axes d'intervention,
- Le Programme Bel Avenir à Madagascar,
- Le Programme Coconut Water au Cambodge,
- Le Programme ESIP en France,
- Les partenaires,
- Comptes annuels

Résultat du vote

Approuve : 32

Désapprouve : 0

Abstenu : 0

V) Rapport financier – Année 2019:

M. Stéphane Hamouis, coordinateur de l'association présente, au nom de M. Xavier Métay, trésorier de l'association, les états financiers fournis par le Cabinet SAGESCO en charge de la gestion de la comptabilité et de la production des états financiers de l'association.

Total Bilan : 14 398,42 €

Total Cpte de Résultat : 36 781,67 €

Résultat Net Comptable : 11 882,36 €

Résultat du vote

Approuve : 32

Désapprouve : 0

Abstenu : 0

VI) Cotisation Année 2020 :

Afin de faciliter la communication du montant des adhésions auprès des adhérents Eau de Coco, le montant est fixé une année avant.

En 2020, le montant de l'adhésion est de 20 €. Pour 2021, il est proposé à 20 €

Résultat du vote
Approuve : 32 Désapprouve : 0 Abstenu : 0

VII) Plan stratégique 2018-2020 et Plan d'action 2020

M. Stéphane Hamouis, coordinateur de l'association présente le plan stratégique 2018-2020 et le plan d'action 2020.

Résultat du vote
Approuve : 32 Désapprouve : 0 Abstenu : 0

VIII) Budget prévisionnel 2020

M. Stéphane Hamouis, coordinateur de l'association présente le budget prévisionnel 2020 d'un montant de 213 985 €.

Résultat du vote
Approuve : 32 Désapprouve : 0 Abstenu : 0

IX) Démission et Election des membres du Conseil d'Administration

Un renouvellement de mandat de 3 ans est proposé sur demande de l'intéressée :

- Mme Lovaso Rakotomanga au poste de conseillère,
- M. Jean Pierre Mandeville au poste de Trésorier,
- Mme Nadja Tardif au poste de conseillère,
- M. Xavier Metay au poste de conseiller (démission de trésorier)

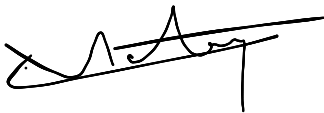
Vote :

- M. Xavier Metay (Renouvellement) : Elue à l'unanimité (31 votes)
- Mme Lovaso Rakotomanga (Renouvellement) : Elu à l'unanimité (32 votes)
- M. Jean Pierre Mandeville (Renouvellement) : Elue à l'unanimité (31 votes)
- Mme Nadja Tardif (Renouvellement) : Elue à l'unanimité (31 votes)

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à douze heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par Mme La présidente et la secrétaire de la séance.

Motteville, le 16 juin 2020,



M. Xavier METAY
Secrétaire de l'AG



Mme Fabienne VERGER
Présidente de l'association